

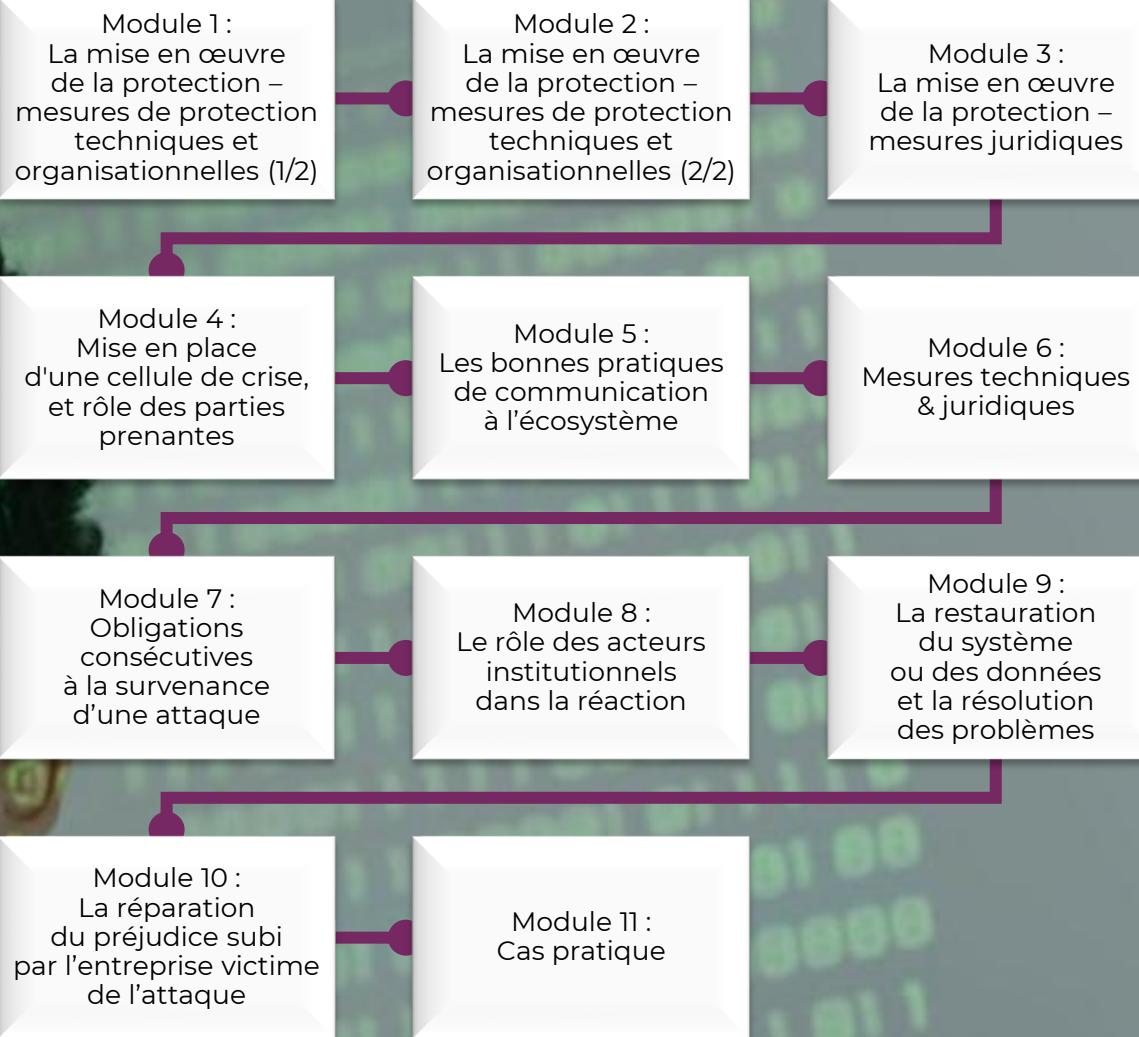
E-LEARNING ET CYBERSÉCURITÉ (2/2) : QUELLES PRÉVENTION, ATTITUDE ET RÉPLIQUES FACE À UNE ATTAQUE CYBERCRIMINELLE ?

Progresser dans la maîtrise
de sa propre cyber sécurité

Aborder une conversation
avec son client et comprendre
la situation décrite

Affronter une situation
de sinistre exigeant l'appui
d'un binôme technique,
tel qu'un Expert judiciaire

**6 heures (travaux
compris) – 100 €**



Contact apprenants : Laura DE MAEN, service formation continue – fc@ixad.fr – 03.20.90.77.35 / Assistance pédagogique : 360Learning

Prérequis : être un professionnel du droit (Avocat) et avoir suivi la première formation en cybersécurité.
Formation généraliste de niveau 2 (approfondissement). Cette formation permet aux Avocats titulaires de la mention de spécialisation « Droit du numérique et des communications » de déclarer des heures de formation au titre de cette spécialisation.

Cette formation est évaluée par un bilan en fin de formation puis certifiée par une attestation.

Session ouverte du 1^{er} janvier au 30 décembre de l'année civile en cours

Inscriptions ouvertes jusqu'au 14 décembre de l'année civile en cours

Auteurs

Myriam QUÉMÉNER, Experte auprès du Conseil de l'Europe en matière de cybercriminalité

Nicolas BARBAZANGE, Expert de justice en informatique près la Cour d'Appel de Limoges

Jean-Sylvain CHAVANNE, Ancien Délégué Régional de l'ANSSI, Expert en cyberdéfense

Laurence CLAYTON, Experte de justice en informatique près la Cour d'Appel de Versailles

Nicolas HERZOG, Avocat au Barreau de Paris

Antoine LAUREAU, Expert de justice en informatique près la Cour d'Appel de Versailles

Christophe ROGER, Avocat au Barreau du Havre

Perrine SALAGNAC, Avocate au Barreau de Paris

Sophie SOUBELET, Avocate au Barreau de Paris

Camille TACK, Avocate au Barreau de Paris

Contenus pédagogiques

La formation comprend des quiz entre chaque vidéo, qui vous permettent de revoir les points essentiels.

Une synthèse finale interactive finale, pour retenir les informations essentielles, et des liens.

Au total, comptez 30 à 35 minutes par module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

La formation se décompose en deux parcours indépendants, faisant l'objet de sessions distinctes et toutes deux ouvertes du 1^{er} janvier au 31 décembre.